



CSQ Communiqué

Pour diffusion immédiate
Rediffusion vendredi 2 décembre 2011 à 5 h

Plan d'action contre la violence à l'école

Madame la Ministre, qu'attendez-vous pour agir ?

Montréal, le 1^{er} décembre 2011. – « Suicide, menaces de mort, sites Facebook haineux, intimidation, blessures, décrochage, voilà autant d'événements tragiques survenus récemment qui sont en lien avec le milieu scolaire. Pourtant, le gouvernement du Québec refuse d'agir et tergiverse avec son plan de lutte contre la violence à l'école, jugé inefficace et incomplet », affirme la 1^{re} vice-présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Louise Chabot.

Plus de trois ans après l'implantation du plan, les résultats tardent à se faire sentir dans les écoles et nos cris d'alarme répétés demeurent sans réponse de la part de la ministre de l'Éducation. « La ministre répète sans cesse et sans gêne qu'elle va agir et intervenir, que ça s'en vient. Nous devons obtenir le plan d'action bonifié en juin dernier, puis en septembre. Nous sommes rendus en décembre et toujours rien. Nous déplorons le manque de sérieux de la démarche et la légèreté avec laquelle elle traite ce dossier », ajoute Louise Chabot.

La CSQ réclame du gouvernement qu'il bonifie son plan d'action afin d'assurer un milieu de vie sain et exempt de violence. Ce plan doit prévoir un système de monitoring permettant de mieux reconnaître et cibler la violence dans les établissements, incluant un volet d'éducation à la citoyenneté numérique. Enfin, le Ministère devrait réaliser le portrait de situation de la présence de la violence dans les écoles qu'il nous promet depuis l'automne 2008.

Le plan d'action du ministère de l'Éducation : pas connu dans les milieux

La CSQ rappelle que le premier plan triennal pour contrer la violence dans les commissions scolaires et les établissements privés, intitulé *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble*, a été mis en place en 2008. La ministre en a confirmé sa prolongation sans tambour ni trompette au printemps dernier après le dévoilement du sondage mené par la CSQ sur la cyberintimidation dans le milieu de l'éducation. Elle s'est alors engagée à bonifier le plan... Nous sommes toujours en attente d'en connaître les modalités.

La CSQ s'interroge également sur la diffusion du plan dans les écoles, puisqu'un sondage effectué auprès du personnel de l'éducation en février 2011 indique que seulement une personne sur quatre (27 %) affirme que le plan du MELS a été mis en place dans son milieu de travail. Plus troublant encore, 36 % des répondants ne savent pas s'il a été mis en place ou non dans leur école. Pourtant, ce plan en est dans sa quatrième année d'application.

Les récents événements démontrent la détresse du personnel de l'éducation et de nombreux élèves confrontés aux situations malheureuses vécues dans le milieu scolaire. « Si nous convenons que les répercussions sur les victimes dépassent parfois l'école, nous croyons que le personnel des écoles doit être outillé et soutenu pour faire face aux

situations préoccupantes. Malheureusement, les ressources compétentes sont souvent insuffisantes dans les milieux », ajoute Jean Falardeau, président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ).

La Centrale demande donc au gouvernement de rendre public son plan d'action bonifié et de mettre en place les mesures nécessaires pour soutenir les victimes de violence. Il doit aussi s'assurer que le plan soit bien connu dans les milieux et qu'il y ait les ressources nécessaires pour soutenir les victimes, sanctionner leurs agresseurs et leur venir en aide.

Un message d'espoir qu'on ne peut ignorer

Les membres de la CSQ sont sensibles au message d'espoir de la mère de Marjorie Raymond et s'engagent à promouvoir un milieu sain et sécuritaire dans les établissements d'enseignement.

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 190 000 membres, dont près de 130 000 font partie du personnel de l'éducation. Elle est l'organisation syndicale la plus importante en éducation au Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services de garde, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

Renseignements

Marjolaine Perreault

Attachée de presse, CSQ

Cellulaire : 514 235-5082

Courriel : perreault.marjolaine@csq.qc.net

Twitter : @csq_centrale